



Séminaire du 9 mars 2010

Les ateliers

Atelier N°1 : « de la force du collectif... »

Sujet et questions posées

Comment les associations peuvent-elles « jouer collectif » dans le cadre des appels d'offre plutôt que de se vivre en concurrence ?

Sous quelles conditions ?

Faut-il répondre à un appel d'offre ?

Faut-il adapter nos projets associatifs à la commande publique ?

Comment sortir des logiques individuelles ?

Synthèse et propositions :

Il y a un gros travail à faire entre nous et vis-à-vis des donneurs d'ordre.

Les pistes de travail :

Vis à vis des acteurs associatifs

- *Etablir des règles éthiques qui pourraient être regroupées dans un « Guide des bonnes pratiques en matière de réponses aux appels d'offre ».*
- *Mettre en place des formations adaptées dans les différents secteurs d'activité*

Vis-à-vis des partenaires du monde associatif

Exercer un lobbying efficace, officiel et officieux, pour faire respecter quelques règles et obtenir des espaces de dialogue :

- *Éviter les appels d'offre lancés le 1 août pour le 31 = garantir des conditions qui permettent à tout acteur désireux de se positionner de le faire.*
- *Travailler les critères de sélection de manière à privilégier le mieux disant plutôt que le moins cher.*
- *Permettre aux associations de revendiquer leur projet et de défendre leur positionnement même s'il ne cadre pas à 100% avec le cahier des charges = ouvrir des espaces de discussions.*

Atelier N°2 : La question de l'évaluation

Sujet : Comment être force de proposition sur les critères d'évaluation de nos actions, quels outils mettre en place ? Comment faire connaître les indicateurs qualitatifs existants déjà, par exemple en matière d'utilité sociale ?

Synthèse

L'évaluation plurielle (quantitative et qualitative), partagée –entre administrateurs, salariés, bénévoles, usagers et acteurs institutionnels – permet de s'interroger et de redonner du sens au projet et à nos actions.

L'évaluation est un bon outil de communication, de transparence et de valorisation du projet. Cette démarche demande du temps, des moyens, de l'accompagnement technique, ce qui nécessite un véritable engagement des pouvoirs publics.

Les freins relevés à cette démarche sont : les idées reçues, le manque de temps et de technicité, la difficile appropriation de la démarche par tous, notamment par les salariés qui se sentent parfois mis en danger.

Les pistes de travail :

- *Faciliter l'accès aux apports théoriques et aux travaux des chercheurs*
- *S'appuyer sur des démarches existantes*
- *Appuyer les réseaux mais aussi les structures de terrain dans leurs démarches*
- *Négocier avec les partenaires pour prendre en compte financièrement le temps de l'évaluation dans les conventions (modèle conventions CAF avec les centres sociaux)*

Atelier N° 3

Sujet et questions posées :

Quelles sont les différentes formes (et les conditions) de partenariats possibles avec les pouvoirs publics : appel à projet/subvention/appel d'offre...

Comment s'appuyer sur le code des marchés publics pour promouvoir des projets autour des notions de développement durable ?

Synthèse

Circonscrire le recours au marché aux seuls cas où cela est vraiment nécessaire, ce qui suppose de lister les vrais enjeux, notamment bien sûr les besoins des habitants.

Mais également peut-être de privilégier le recours au gré à gré, sans forcément passer par l'appel d'offre ou l'appel à projets, de manière à avoir des projets montants et pas uniquement des projets « descendants ».

La contractualisation ne peut pas faire l'économie de la qualité des rapports entre co-contractants.

Cela suppose la mise en place d'une veille collective et permanente pour observer la qualité des rapports entre les associations et leurs partenaires- notamment les collectivités.

Savoir être fort pour résister, c'est s'associer pour être fort, être fort pour être courageux.
Il faut créer des lieux de fabrication de courage et avoir une réelle implication des associations sur les besoins du territoire et les besoins des habitants.

Les pistes de travail :

Créer, au sein de la CPCA, un lieu de veille et de partage d'expériences, d'élaboration de diagnostic et d'observations des relations associations/partenaires publics.